

MÉTROPOLE

GRAND LYON

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

A Dardilly, le 18 juin 2024

Réhabilitation remarquable : Inauguration de la nouvelle maison d'enfants Le Rucher

La Métropole de Lyon, engagée auprès des publics les plus vulnérables, accorde une importance primordiale à la protection de l'enfance. Soutenant activement des projets sociaux, éducatifs et environnementaux, elle collabore étroitement avec diverses associations et organisations pour garantir le bien-être et le développement des enfants de son territoire.



Aujourd'hui, la Métropole de Lyon et l'association EDAPE (Éducation et Développement de l'Accueil et de la Protection de l'Enfance) inaugurent la Maison d'Enfants à Caractère Social (MECS) Le Rucher, suite à une longue et importante réhabilitation qui a été soutenue par la Métropole à hauteur de 3,9 millions d'euros de subventions d'aide à l'investissement. La subvention pour ce projet a été votée en 2019 sous la précédente mandature, témoignant de la continuité de l'engagement de la Métropole en faveur de la protection de l'enfance.

Une réhabilitation remarquable

Les locaux, issus d'une ancienne ferme adaptée au fil des 70 années, étaient devenus inadaptés à l'accueil des enfants. En 2018, la Métropole de Lyon a ainsi souhaité soutenir un projet ambitieux qui a permis une réfection

totale des locaux. Une première inauguration avait eu lieu en 2022 suite à la réhabilitation d'une unité de vie des enfants de 3 à 6 ans, et le chantier s'est achevé en avril 2024.

La réhabilitation des locaux a permis de conserver le bâti ancien tout en étendant la surface disponible. Grâce à ces travaux, les enfants bénéficient désormais de chambres individuelles et d'espaces collectifs chaleureux, permettant de leur offrir un meilleur cadre de vie. Le maintien des fratries et la vie au sein de petits groupes (10 à 12 enfants) sont des aspects clés de l'accueil à la MECS Le Rucher.

Ce projet de réhabilitation a été mené à son terme grâce à un travail partenarial exemplaire, caractérisé par une écoute attentive et une coopération étroite tout au long du processus.



Pour Bruno Bernard, Président de la Métropole de Lyon :

« La réhabilitation de la MECS Le Rucher est un exemple concret de notre engagement envers la protection de l'enfance. Grâce à cette collaboration fructueuse avec l'association EDAPE, nous offrons aux enfants et aux jeunes protégés un environnement sûr et adapté à leurs besoins et aux professionnels dont je souligne l'engagement un cadre de travail de qualité. »

Pour Jean-Louis Perrot, président de l'association EDAPE :

« Dans cette magnifique maison désormais adaptée à toutes les fragilités, nous pouvons poursuivre notre mission, avec la bienveillance des habitants de Dardilly : fournir à des enfants déracinés ou blessés un solide terreau de confiance, d'affection, de sécurité, leur permettant de s'affirmer et s'épanouir dans un cadre chaleureux. »

L'Association EDAPE a pour mission la prise en charge d'enfants entre 3 et 18 ans, les plus grands étant hébergés dans des appartements à Lyon. Profondément impliquée et soutenue sur son territoire, elle accueille 57 enfants sur décision de la protection de la jeunesse et de la Métropole de Lyon.



Pour télécharger des photos, cliquez sur ce [LIEN](#)

© Cédric Perrier / Métropole de Lyon

Contact Presse

Métropole de Lyon - Marion Morel

Marion.morel@grandlyon.com

Tél : +33(0)6 77 04 30 39